



## Appel à projet pour le monument national aux victimes de l'esclavage

FXG, à Paris

Dimanche 7 juin 2020 - 15h31



[Recommander](#) [Partager](#) 48 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.

**Les ministères des Outre-mer et de la Culture ont lancé le 5 juin, un appel d'offre aux artistes pour qu'ils proposent leur projet de mémorial national des victimes de l'esclavage.**

« Il n'existe nulle part sur le territoire hexagonal un lieu de mémoire d'envergure nationale dédié aux victimes de l'esclavage colonial. » Et bien cela va changer. Les ministères des Outre-mer et de la Culture ont lancé le 5 juin un appel d'offre aux artistes pour qu'ils proposent leur projet de mémorial national des victimes de l'esclavage.

Ce projet a été initié par le Comité marche 98 qui en soutient l'idée dès 2016. Près de 4 millions de femmes et d'hommes ont vécu en esclavage, de 1625 à 1848, dans les colonies françaises. En 1848, ils étaient encore 200 000 en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à la Réunion. « Toutes ces victimes, indique le cahier des charges du concours, ont participé à la construction de la nation. Aujourd'hui, c'est la nation qui les reconnaît en érigeant ce mémorial qui permettra d'honorer leur dignité et leur humanité. »

Ce mémorial, qui sera implanté au jardin des Tuileries, devra donc s'adresser à l'humanité des victimes par l'inscription de leurs prénoms et de leurs noms, rappeler l'universalité des droits fondamentaux de liberté, de dignité, être tout au long de l'année, un lieu de transmission, avec une dimension pédagogique forte, avoir vocation à accueillir une cérémonie nationale et enfin répondre à la fois aux conditions requises pour des cérémonies et au recueillement.

### "Un long combat pour la reconnaissance"

« C'est pour nous, explique Emmanuel Gordien, président du CM98, l'aboutissement d'un long combat pour la reconnaissance de l'humanité et de la dignité de millions de femmes et d'hommes, nos aïeux, qui vécurent la traite et l'esclavage colonial, aujourd'hui reconnus par la loi en tant que crimes contre l'humanité. »

L'appel à participation, diffusé le 5 juin, s'adresse à tous les artistes qui souhaitent faire une proposition pour le Mémorial. Ils peuvent présenter leur candidature jusqu'au 1er septembre. Une présélection de 3 à 5 artistes sera établie par le comité de pilotage. L'artiste retenu sera connu dans le courant du premier semestre 2021 et son œuvre achevée à l'automne 2021.

L'œuvre, propriété de l'État, rejoindra l'inventaire du Fonds national d'art contemporain géré par le Centre national des arts plastiques.